

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance du mardi 11 Février 2020

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 11 février 2020 à 18h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président Martial PAILLETTE, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

**Date de la convocation :**

03 Février 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	9	9

**Ont pris part au vote :** Mme CORDEVANT, M. AUBERT, M. ENGRAND, M. GAGE, M. HANSE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE et M. TORDEUX.

<b>Compte de gestion 2019 de Madame la Trésorière Principale</b>	<b>Rapport</b>
	<b>N°4</b>

Le Comité Syndical est invité à se prononcer sur le compte de gestion dressé par Madame MAES, Trésorière Principale.

Il est précisé que l'ensemble des opérations comptables telles qu'elles apparaissent prend en compte la totalité des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2019.

Le compte administratif 2019 du SITUS est en tout point conforme au compte de gestion présenté par Madame la Trésorière Principale. Il est annexé au présent rapport la synthèse du compte gestion.

Considérant que le compte de gestion de Mme la Trésorière Principale présente des résultats exacts et qu'il n'appelle ni observation, ni réserve, le Comité Syndical est invité à se prononcer sur le compte de gestion en application de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical*

**DELIBERATION**

En application des dispositions de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Comité Syndical après en avoir délibéré :

- Arrête le compte de gestion 2019 de Madame la Trésorière Principale de Soissons

**Vote :**

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 12 février 2020

Pour extrait conforme,

Le Président,



## Annexe à la Délibération n°110220-004 - Compte de gestion 2019

## Résultats budgétaires de l'exercice

30800 - S.I.T.U.S DE SOISSONS - PRINCIPA

Envoyé en préfecture le 12/02/2020  
 Reçu en préfecture le 12/02/2020  
 Affiché le   
 ID : 002-250204120-20200211-110220\_004-DE  
 Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	927 292,08	5 981 081,57	6 908 373,65
Titres de recette émis (b)	473 210,20	5 576 567,55	6 049 777,75
Réductions de titres (c)		18 050,37	18 050,37
Recettes nettes (d = b - c)	473 210,20	5 558 517,18	6 031 727,38
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	927 292,08	5 981 081,57	6 908 373,65
Mandats émis (f)	546 623,35	5 921 259,00	6 467 882,35
Annulations de mandats (g)	3 057,62	409 078,42	412 136,04
Depenses nettes (h = f - g)	543 565,73	5 512 180,58	6 055 746,31
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		46 336,60	
(h - d) Déficit	70 355,53		24 018,93